

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle
et des affaires institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 mars 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.833

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 22 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] je désire savoir :

Combien le MSSS a dépensé depuis 2000 dans son Registre québécois du cancer?
Combien d'argent a été versé à l'entreprise Sardo ou ses filiales (Projet Sardo, Sardo-concept, Sardo-cancer...) pour le déploiement du progiciel permettant la collecte de données sur le cancer. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p. j. 1

N/Réf. : 22-CR-00055-37